

# Projet sportif fédéral 2021-2024

## Sommaire

1	Les orientations fédérales .....	2
1.1	Des exemples de la dynamique fédérale pour cette olympiade .....	4
1.2	Une déclinaison dans les territoires .....	5
2	Le projet sportif fédéral 2021-2024 .....	5
2.1	Les caractéristiques des projets financés .....	6
2.2	Exemples de projets pouvant être déposés dans le cadre de la campagne PSF .....	7
2.2.1	Diversifier la pratique des activités de la montagne et de l'escalade .....	7
2.2.2	Former des dirigeants, des intervenants bénévoles .....	7
2.2.3	Développer les activités à destination de publics en situation de Handicap .....	8
2.2.4	Améliorer la compétitivité en escalade et en ski-alpinisme par l'entraînement et l'organisation de compétitions .....	9
2.2.5	Développer les pratiques éco-responsables, prévenir toutes les dérives, s'investir dans la prévention sécurité .....	9
2.2.6	Développer des pratiques sport santé bien-être ou du sport santé sur ordonnance médicale .....	10
2.2.7	Proposer un projet innovant de développement .....	10

# 1 Les orientations fédérales

Le projet fédéral situe le club au cœur du fonctionnement fédéral pour développer nos activités et incarner nos valeurs de vivre ensemble.

Le plan stratégique fixe les objectifs et priorités de la fédération tout au long de l'olympiade 2021-2024. Les objectifs validés par le Conseil d'administration du 4 décembre 2021 :

Accueillir, former, accompagner. Les clubs sont les acteurs majeurs du développement fédéral. Soutenir, encourager, former les équipes de bénévoles, les encadrants, les pratiquants, c'est développer collectivement nos activités et incarner nos valeurs du vivre ensemble.

Préserver, diversifier. Des gymnases aux plus hauts sommets, notre terrain de jeux est unique, un licencié FFME peut pratiquer six activités : escalade, alpinisme, canyoning, randonnée de montagne, raquette à neige. Promouvoir cette diversité, la faire connaître et apprécier, un enjeu de développement par la préservation de l'accès au patrimoine des sites de pratiques et avec une meilleure visibilité des activités fédérales, un accompagnement des clubs pour développer de nouvelles activités, une offre d'événements étoffée pour mieux faire connaître toutes les activités fédérales.

Viser l'excellence, performer. Escalade et ski-alpinisme, deux sports de compétition présents aux Jeux Olympiques 2024 et 2026. La médaille d'or olympique, une ambition collective qui nécessite :

- Pour tous les compétiteurs, un programme de compétitions diversifiées et différenciées selon les ambitions de chacun ;
- Un parcours du champion, du club au national, renforcé, soutenu, à l'écoute des athlètes pour toutes les tranches d'âges.

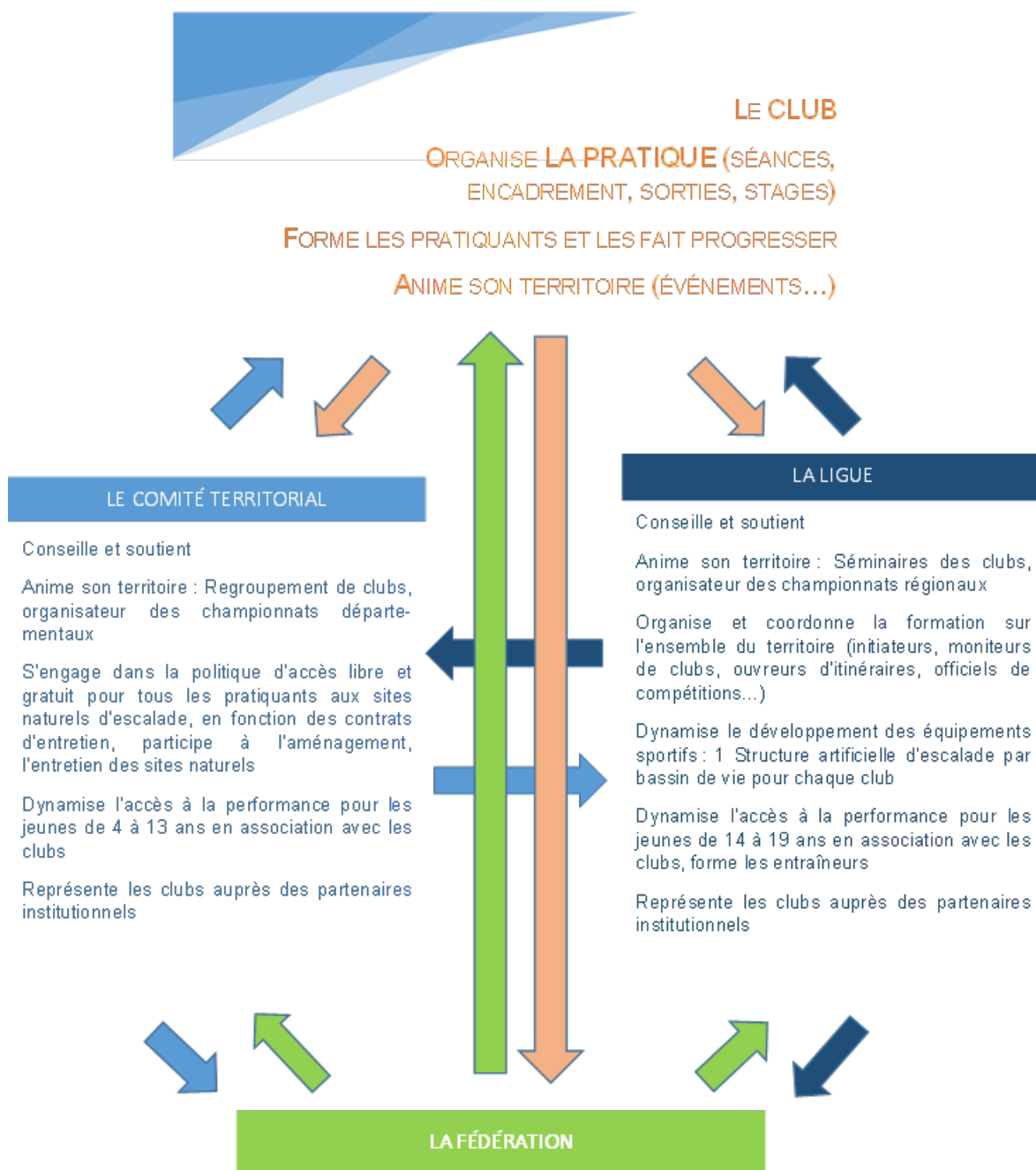
Rénover, fédérer. Unité, solidarité, objectifs partagés par tous les bénévoles, adhérents et clubs au cœur du projet fédéral. Ça implique :

- La modernisation du mode de gouvernance avec des espaces d'échanges et de partages avec les acteurs de terrains ;
- Le renforcement du dialogue et les relations avec les autres acteurs du milieu.

S'engager dans des pratiques solidaires, responsables et durables par :

- Le développement du plan Sport Santé et le Para escalade
- Des actions éco-responsables
- La prévention de toutes les formes de violences

Cette ambition stratégique a donné naissance à une organisation fédérale (du club au national) pour une pratique à destination des publics les plus variés.



**Dynamise, impulse avec :**

**Une organisation où chacun trouve sa place**

**Des dispositifs fédéraux structurants (PNSAE, PST, Progression Passeport, Prévention sécurité, PNMA...)**

**Des projets réguliers : projet olympique, de salle Karma...**

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

## 1.1 Des exemples de la dynamique fédérale pour cette olympiade

- Son organisation :
  - Un département Vie Territoriale au service des licenciés, clubs, comités territoriaux et ligues ;
  - Un nouveau département Activités pour accompagner vos projets de développement des activités et pour aider les comités territoriaux à opérer le transfert de la garde juridique des sites naturels et ainsi en pérenniser l'accès ;
  - Des commissions (sport santé, accès haut-niveau et compétitions, éco-responsabilité, formation, activités, éducation-citoyenneté-solidarité...) pour améliorer les échanges entre le national, les ligues, les comités et les clubs ;
  - Des Rendez-vous FFME réguliers pour présenter des actualités, des nouveautés, échanger de vives voix avec les clubs...
- Des dispositifs fédéraux structurants avec des soutiens financiers sur fonds propres de la fédération :
  - Aux clubs et collectivités dans le cadre du Plan National de développement des Structures Artificielles d'Escalade (PNSAE). Ce plan vise à favoriser la construction d'équipements sportifs de qualité en ciblant les territoires en déficit d'équipement et présentant un intérêt dans le cadre de la revitalisation rurale ou identifiés en Quartier Politique de la Ville, avec mise en œuvre d'accompagnements spécifiques ;
  - Aux clubs porteurs de projets de pratique d'activités en pleine nature dans le cadre du Plan National Multi-Activités (PNMA) ou dans le soutien à l'organisation d'événements loisir pour les clubs, les comités, les ligues ;
  - Aux clubs, comités territoriaux et ligues se structurant en se tournant vers l'emploi à travers le Plan de Structuration Territoriale de l'Olympiade (PSTO) ;
  - Aux comités territoriaux engagés dans l'aménagement des sites naturels d'escalade en collaboration avec les collectivités dans le cadre du Plan National Sites Naturels d'Escalade (PNSNE).
- Des projets innovants où la fédération dépasse son champ d'action classique avec :
  - Des partenariats avec les réseaux de salles privées d'escalade ;
  - Un projet du réseau Karma avec notamment une nouvelle salle Karma la Villette, à Paris.
- Un encouragement à la diversité de nos activités en soutenant les actions auprès de nouveaux publics :
  - Baby escalade (équipements d'agrès dédiés, formation des encadrants, élaboration de programmes d'activités, communication spécifique) ;
  - Accueil de personnes éloignées de nos pratiques (association de parcours de professionnalisation de ces publics, accompagnement à la prise de responsabilités, soutiens logistiques) ;
  - Handi-escalade (formations de l'encadrement, organisation de compétitions, travail sur des structures et dispositifs techniques adaptés) ;
  - Organisation de sorties spécifiquement à destination des pratiquantes...

- Un accompagnement des structures mettant en place des actions de sport-santé (bien-être, hygiène de vie, reprise d'activité physique après cancer du sein) ou des actions de renforcement de la sécurité.
- Des actions régulières en vue d'une pratique responsable et durable...
- Une reconnaissance des clubs investis dans l'accès au Haut-niveau en escalade pour les plus jeunes de 4 à 13 ans avec le club Mini Perf, pour les plus aguerris avec les jeunes de 14 à 19 ans pour le club Perf National :



## 1.2 Une déclinaison dans les territoires

Liges et comités territoriaux, s'inscrivent dans le plan stratégique via les conventions de coopération territoriale. En fonction de leur niveau de structuration et de développement, leur priorité de l'olympiade sont déclinées.

# 2 Le projet sportif fédéral 2021-2024

Entre ambition stratégique et objectifs à moyens termes, les objectifs du projet sportif fédéral trouvent leur source directement dans les objectifs du plan stratégique.

Objectifs du plan stratégique	Objectifs à poursuivre dans le cadre du projet sportif fédéral
Accompagner les clubs dans leur développement Valoriser la richesse et la diversité de nos activités	Diversifier la pratique des activités de la montagne et de l'escalade Développer les activités à destination de publics en situation de Handicap
Faire de la formation une clef du développement	Former des dirigeants, des intervenants bénévoles

Objectifs du plan stratégique	Objectifs à poursuivre dans le cadre du projet sportif fédéral
Escalade : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversifier les circuits de compétition</li> <li>• Décliner la stratégie haut niveau dans les clubs et territoires</li> </ul> Ski-alpinisme : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider et soutenir le développement de la compétition,</li> <li>• Structurer les circuits de compétitions</li> </ul>	Améliorer la compétitivité en escalade et en ski-alpinisme par des entraînements spécifiques et l'organisation de compétitions
Être acteur éco-responsable Veiller à notre responsabilité sociale Veiller à la santé des athlètes	Développer les pratiques éco-responsables et prévenir toutes les dérives Développer des pratiques sport santé bien-être ou du sport santé sur ordonnance médicale
Tous les objectifs du plan stratégique	Projets innovants permettant le développement ou la structuration

Les objectifs du projet sportif fédéral permettent à tous les niveaux de la fédération, clubs, comités et ligues :

- De mener des actions concrètes inscrites dans le projet sportif fédéral pour faciliter le développement de son club, son comité ou sa ligue. Ces actions concrètes, visent directement le développement de la fédération par :
  - L'augmentation du nombre de licenciés ;
  - La diversification de la pratique ;
  - L'amélioration de la performance ;
  - La structuration de tous les niveaux de la fédération.
- De demander des subventions auprès de l'Agence nationale du sport via la fédération, pour faciliter la réalisation de ces actions.

## 2.1 Les caractéristiques des projets financés

Il s'agit bien d'accompagner la mise en œuvre de projets de clubs, de comités et de ligues et non le fonctionnement habituel d'une école d'escalade ou d'un comité...

Ils ne concernent pas les travaux d'investissement. Un projet ne comportant que de l'achat de matériel ne sera pas retenu, mais l'achat de matériel nécessaire à la réalisation d'un projet est bien évidemment possible.



Les critères d'éligibilité des projets, d'évaluation des dossiers, d'attribution des subventions et les cumuls avec d'autres dispositifs de soutien fédéraux sont validés par le Conseil d'administration fédéral et précisés dans la note d'information annuelle des Projets sportifs fédéraux.

Ils visent des activités et actions à destination de licenciés de la fédération ce qui exclut des demandes de subventions pour des prestations auprès d'instituts spécialisés, de publics scolaires ou de centre de loisir sans objectifs de les licencier.

## **2.2 Exemples de projets pouvant être déposés dans le cadre de la campagne PSF**

### **2.2.1 Diversifier la pratique des activités de la montagne et de l'escalade**

L'accent sera mis sur une pratique encadrée plus diversifiée. Diversifier c'est accueillir de nouveaux publics, développer de nouveaux créneaux, proposer une nouvelle activité en découverte ou en pratique régulière...

#### **Exemples de projets susceptibles d'être retenus (liste non exhaustive).**

- Développement de nouveaux créneaux au club, création de créneaux adultes débutants et perfectionnement adultes, création d'une école de ski-alpinisme ;
- Organisation de sorties, stages... pour des activités en milieu naturel : découverte de la falaise, du canyonisme, initiation à l'alpinisme, développement des activités neige/glace/ski-alpi auprès des licenciés, découverte des activités hivernales de montagne... ;
- Séances pour les plus petits (baby escalade) si elle n'était jusqu'alors pas proposée par le club ou si vous souhaitez ouvrir de nouveaux créneaux « baby » ;
- Engagement de relations privilégiées avec l'association de quartier voisine pour accueillir des jeunes de QPV : l'objectif consiste à les licencier au club ;
- Organisation d'évènements promotionnels dans le but d'accueillir de nouveaux adhérents : journée intégration parents, évènement découverte type Vosges y Cimes, viens grimper avec... (tes parents, tes copines du collège, des jeunes du quartier, de ton village, de ta fac...), avec un encadrement professionnel et l'organisation de moments conviviaux post escalade ;
- Promotion de la pratique pour les femmes pratiquantes ;
- Accompagnement de clubs pour un développement adapté au territoire : rencontre des clubs, dynamisation par des soirées à thèmes, proposition de suivi dans la progression des licenciés, aide à l'encadrement dans l'attente de la formation de nouveaux initiateurs.

### **2.2.2 Former des dirigeants, des intervenants bénévoles**

L'augmentation du nombre de licenciés passe nécessairement par une offre de pratique de qualité et en sécurité. Faciliter la formation des cadres et des dirigeants pour leur permettre de s'adapter aux attentes des publics s'avère indispensable.

Les projets peuvent permettre la formation de tous les bénévoles, que les formations amènent à un brevet fédéral ou qu'elles permettent l'augmentation de compétences.

Les formations professionnelles n'entrent pas dans le dispositif des projets sportifs fédéraux car elles trouvent des financements via les différents dispositifs de financement des formations professionnelles.

#### **Exemples de projets susceptibles d'être retenus :**

- Tous types de formations à l'un des brevets fédéraux pour permettre l'accueil des publics (formation animateur-santé, baby-escalade, entraîneur, ouvrier, initiateur, officiel de compétition, etc.) ;
- Développement d'offres de formation de proximité pour assurer un égal accès à la formation avec possibilité d'accompagnement financier : si les coûts pédagogiques sont identiques pour tous, les frais de déplacement, d'hébergement varient selon les lieux d'habitation des participants et entraînent une inégalité dans l'accès à la formation ;
- Mise en place de séminaires, tables rondes pour mutualiser, échanger, développer les compétences : tables rondes sur un thème particulier... Ces actions peuvent être mises en place à l'échelon d'un club ou d'un département ou d'une ligue ;
- Organisation d'une formation des membres féminins du comité directeur des clubs, des comités territoriaux ou des ligues en vue de faciliter leurs prises de responsabilités, leur investissement plus important à venir et leur implication dans les activités de direction ;
- Accompagnement à la fonction employeur des structures fédérales : projet de formation d'un ou plusieurs dirigeants à la fonction employeur en vue de la pérennisation du poste de salarié à long terme au sein de la structure ;
- Plan de formation des bénévoles du club avec implication des jeunes dans la vie associative.

### **2.2.3 Développer les activités à destination de publics en situation de Handicap**

Avec un projet de délégation para-escalade, de convention avec les fédérations handisport et sports adaptés, la fédération aura à affirmer la structuration et le développement de la filière des publics en situation de handicap. Des projets spécifiques tant en termes d'accueil, d'outils nécessaires, d'équipements spécifiques dédiés ou de formation de cadres peuvent être développés.

Il s'agit de licencier ces publics notamment pour les amener vers une pratique régulière voire compétitive. Les projets à destination de structures d'accueil de public en situation de handicap, ne visant pas à licencier de nouveaux adhérents, sont de formidables projets, mais ils ne peuvent être financés par les projets sportifs fédéraux. Ce sont aux structures d'accueil d'aller chercher leurs propres subventions pour mener à bien ces projets.

#### **Exemple de projets soutenus :**

- Accueil de publics en situation de handicap en pratique intégrés aux cours « valides » ;
- Développement du sport adapté ;



- Développement du groupe handisport escalade du club : création d'une journée découverte de l'handi escalade, et développement d'une section handi escalade ou handi grimpe ;
- Pour une ligue : création d'un groupe de travail sur l'accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs et sur nos compétitions, avec rencontre, création d'outils...

#### 2.2.4 Améliorer la compétitivité en escalade et en ski-alpinisme par l'entraînement et l'organisation de compétitions

Avec l'escalade olympique et le ski-alpinisme qui devient olympique en 2026, sportiviser, améliorer la qualité des entraînements, développer les circuits de compétition sont des objectifs forts.

Deux volets :

- Le volet compétition :
  - En escalade, la priorité vise la diversification de nouveaux circuits, de nouvelles formules de compétition (coupes régionales, compétitions par équipe...), avec prise en compte de nouveaux formats (le combiné Bloc/Difficulté, épreuve par équipe).
  - En ski-alpinisme, il s'agit de soutenir la structuration et l'augmentation de l'offre.
- Le volet Accès au Haut niveau :
  - En escalade, les projets sportifs fédéraux concernent les structures qui s'engagent résolument vers l'augmentation de la performance chez les jeunes. Ce volet s'adresse donc aux clubs mini-perf, aux clubs qui s'engagent dans la démarche de reconnaissance club mini-perf, (ils ne remplissent pas encore les critères mais s'organisent, forment les jeunes pour y parvenir). Ce volet s'adresse également aux comités et aux ligues n'ayant pas de pôle espoir et développant leurs actions en vue de la performance au regard des objectifs fixés dans la convention de coopération territoriale.
  - En ski-alpinisme, les projets sportifs fédéraux s'adressent à tous les clubs qui mettent en place des entraînements réguliers en vue de la pratique compétitive, et aux comités et ligues qui facilitent la structuration de l'accès au haut niveau dans leur territoire (formation des entraîneurs, mise en place de regroupements...).

**L'accession au haut niveau, concernant les ligues, leurs Pôles espoirs et les clubs Performance**, entre naturellement dans le champ du projet sportif fédéral. L'Agence nationale du sport, vous permet de déposer directement vos projets dans l'objectif opérationnel qui vous est réservé : Accession au sport de haut niveau.

#### 2.2.5 Développer les pratiques éco-responsables, prévenir toutes les dérives, s'investir dans la prévention sécurité

La fédération s'investit depuis de nombreuses années dans la protection de l'environnement et la responsabilité sociétale : le développement des pratiques éco-responsables et la

prévention contre toutes les formes de violences ou de dérives dans nos activités trouvent leur place dans le projet sportif fédéral.

### Exemples de projets pouvant être soutenus :

- Volet social :
  - Faire découvrir l'escalade à des personnes en situation d'addictions, aux publics éloignés de la pratique, les inclure dans un créneau habituel.
- Volet prévention :
  - Des soirées prévention sécurité en club, organisées par le comité ou la ligue intégrant les évolutions en matière de sécurité dans nos activités et/ou intégrant la prévention des violences (comment s'y prendre concrètement), avec éventuellement intervention d'associations spécialistes du domaine.
- Volet pratique éco-responsable
  - Mise en place d'un circuit de recyclage au club ;
  - Formation des jeunes du clubs à l'environnement de la falaise et à sa protection.

### 2.2.6 Développer des pratiques sport santé bien-être ou du sport santé sur ordonnance médicale

La pratique santé fait partie des priorités de l'olympiade. Les projets visent soit des objectifs de santé bien-être, soit des objectifs d'accueil de publics sur ordonnance médicale donc des publics atteints de maladies chroniques ou d'affection de longue durée.

#### Exemple de projets qui pourraient être soutenus :

- Organisation de l'accueil de publics sur ordonnance médicale (post cancer du sein ou autre) ;
- Mise en place de créneaux adultes ou seniors en vue d'une pratique santé bien-être ; avec des exercices adaptés ;
- L'escalade vecteur de confiance pour personne en difficulté psychologique ;
- Mise en place sport santé au sein du club ;
- Mise en place d'un cycle de randonnée bien-être sport / santé en faveur des publics éloignés des pratiques physiques et sportives ;
- Le club s'engage dans le développement du sport sur ordonnance ;
- Découvrir et progresser en escalade malgré un handicap.

### 2.2.7 Proposer un projet innovant de développement

L'objectif est de favoriser l'émergence de dispositifs innovants et d'aider à leur partage et à leur mutualisation. Il peut s'agir de projets ne pouvant prétendre à un soutien au titre des priorités précédentes mais qui néanmoins répondent à l'objectif d'augmentation du nombre de licenciés ou facilitateur de la pratique.

**Exemple de projets qui pourraient être soutenus ou qui ont été soutenus :**

- Poursuite de la mise en place d'un système de transmission des résultats en temps réel pour les compétitions ;
- Intégrer les outils numériques dans l'activité escalade ;
- Création de mallette pédagogique de matériel et de bibliographie d'escalade à destination des comités territoriaux visant à améliorer la formation et la sécurité des licenciés ;
- Un plan marketing de création de valeurs autour de la licence dans un territoire intégrant un projet de rencontre des grimpeurs en falaise, de parrainage de falaises spécifiques pour des pratiquants en milieu urbain. L'objectif resterait la sensibilisation aux bienfaits d'une pratique diversifiée, plus régulière, en semaine et le week-end voire durant les congés ;
- Un projet d'application smartphone mettant en réseau les grimpeurs du département, ou de la ligue pour organiser des sorties en sites naturels le week-end ou dans les différents clubs de la ligue, application particulièrement adaptée dans un département avec de nombreuses zones de revitalisation rurale ;
- Un site internet qui encourage les licenciés des clubs à suivre leur évolution sur les différentes voies de leur club d'escalade et donc à connaître leur niveau de pratique sur SAE.